



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DE
L'OFFICE DE TOURISME LE 22 MAI 2018 A
NICOLAS ROUSSEL**

**DÉCISION N° AU-18-139
EN DATE DU 15 MAI 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Monsieur Nicolas ROUSSEL, Architecte DPLG, 54 avenue Pierre Brossolette à Vincennes (94300), d'organiser une réunion d'information à l'Office de Tourisme le mardi 22 mai 2018 de 9h30 à 13h30 ;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville de Vincennes en matière de développement du tourisme d'affaires visant notamment à accueillir des groupes dans le cadre de réunions et de journées d'étude ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Nicolas ROUSSEL, Architecte DPLG, 54 avenue Pierre Brossolette à Vincennes (94300), une convention de location de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme, le mardi 22 mai 2018, de 9h30 à 13h30, dans le cadre d'une réunion d'information pour un montant de 210 euros (deux cent dix euros) TTC.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180515-lmc1H5185H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/05/2018 Date de Publication : 15/05/2018
